

Leurs choix, leur responsabilité...

Après la tenue de la troisième et dernière réunion des NAO 2024, **il apparaît que l'investissement des salariés de la Fnac ne sera pas récompensé.** Pourtant, en étant toujours moins nombreux, en travaillant dans des conditions déplorables, ces derniers ont réussi à augmenter le chiffre d'affaires de la société Fnac relais. Mais de récompense, il n'y aura point, la faute à la crise, aux factures énergétiques entre autres. **La direction fait mine d'ignorer que les premières victimes de l'inflation sont les salariés eux-mêmes, et que ce ne sont pas les mesures proposées qui vont pouvoir les aider.**



Évidemment, aucune organisation syndicale n'a montré d'enthousiasme face aux propositions de la direction et c'est sans doute pour cela que la direction nous gratifie de son chantage habituel avec des mesures de rétorsion en cas de non-signature des syndicats. Rappelons que contrairement à d'autres négociations, **il n'y a aucune obligation légale de signer un accord pour que les mesures NAO s'appliquent.** La direction peut mettre en place toutes ses mesures de manière unilatérale, chose qu'elle oublie de spécifier dans ses communications. Mais bon passons, nous sommes désormais habitués à la malhonnêteté intellectuelle de la direction.

Enfin, la direction a introduit dans son accord une disposition exceptionnelle, même si à la Fnac l'exceptionnel a tendance à devenir la règle, permettant de faire travailler les salariés de la Fnac dont la ville d'affectation accueille les Jeux olympiques la nuit. Ainsi, un salarié de la Fnac travaillant de minuit à 5 h sera rémunéré 60 €, soit 12 € bruts de l'heure. Et bien sûr la notion de volontariat n'est pas stipulée dans l'accord. Un oubli sans doute....

En résumé, la direction a fait le choix d'injecter 20 millions pour racheter des actions du groupe et ainsi partager la richesse avec les plus riches
la direction a fait le choix d'une enveloppe NAO très faible et non négociable
la direction a fait le choix de proposer des augmentations de salaires bien loin de l'inflation,
la direction a fait le choix de ne plus aborder le thème des conditions de travail et des embauches
enfin la direction a fait le choix de soumettre certaines de ses mesures comme l'augmentation du ticket restaurant à une signature alors qu'aucun texte légal ne l'y oblige.

La direction est responsable de votre misère et personne d'autre.